

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Cécile Claveirole : « C'est encore une fois à un changement complet de modèle que nous invite cet avis, et j'en remercie les rapporteurs et la section de l'environnement ! Quoi de plus stimulant en effet que d'explorer les voies qui s'ouvrent à nous pour résoudre les problèmes que rencontrent nos sociétés, et auxquels nous nous heurtons tous un jour ou l'autre !

Il s'agit maintenant de réfléchir profondément à la constitution d'un modèle soutenable, pour offrir un avenir à toute l'humanité, sans exclusive et sans hiérarchie.

Parce que au début était le sol, et la nature dans toute sa biodiversité, la bioéconomie est fondamentalement basée sur l'usage qui est fait du sol. Avec la question de fond, la question basique que nous devrions tous nous poser avant toute décision : est-ce que je ne surexploite pas les ressources naturelles, quelle chance de régénération je leur laisse ?

Vous citez Dominique Dron : « *la résilience est aussi importante que la performance* », vous faites appel à Jacques Secondi pour « *ouvrir l'économie sur la biosphère* », et vous sollicitez René Passet pour expliquer que « *la logique exclusivement économique tend à mettre en danger l'existence des milieux qui conditionnent sa propre existence* ».

Parmi les solutions, cet avis met donc en avant l'agroécologie et le respect des sols en tant que ressource non renouvelable.

Il est à noter aussi tout le travail effectué par l'Union européenne sur le sujet.

Bref, ce texte devient une base de travail pour nos réflexions à venir, et si quelques points restent sujets à discussion, sa richesse devra nous inspirer ! »

Annabelle Jaeger : « *Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ?* » Cette question est le titre du livre passionnant de Jared Diamond analysant le pourquoi de l'effondrement de sociétés passées. Habitants de l'île de Pâques, Mayas, Polynésiens des îles Pitcairn, bien d'autres... ont tout simplement disparu du fait d'une conjugaison de facteurs dont la dégradation environnementale, le changement climatique, et surtout, les réponses de la société elle-même à ses problèmes environnementaux !

Mon propos n'est pas celui d'un oiseau de mauvais augure, bien au contraire, il vise à rappeler que nous avons les cartes en main pour décider de la façon dont nous allons nous saisir de la bioéconomie et de notre comportement avec la biosphère.

Fondée sur les ressources naturelles, agricoles et forestières, la bioéconomie en prévoit des usages différents et, ce qui doit nous préoccuper, d'une intensité nouvelle ! Alors même que la dégradation des ressources naturelles de notre planète est déjà largement entamée.

L'avenir de cette économie dépend donc de sa durabilité, aussi bien économique qu'écologique : le dépassement des limites de la biosphère et de ses cycles de renouvellement amènerait à la disparition de la ressource dont elle se nourrit.

Invertissons les logiques.

De même que nous investissons dans le capital économique, nos outils de productions par exemple, que nous investissons dans le capital humain, avec la formation notamment, imaginons ensemble comment investir bien davantage dans le capital naturel qui soutient notre économie et la création de richesse, et comment entretenir, restaurer et reconquérir les fonctionnalités des écosystèmes.

Ne nous obstinons pas dans des opérations conduisant à la dégradation de milieux et d'écosystèmes ! Un seul exemple, parmi tant d'autres qui illustrent notre capacité à foncer tête baissée dans les opportunités de la bioéconomie sans se poser la question de la durabilité et des dommages écologiques : la centrale thermique de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, la plus grande centrale biomasse de France ! Sous couvert de développement durable et d'une diminution de l'empreinte carbone en choisissant le bois plutôt que le charbon, on s'impose une demande de bois qui dépasse largement les capacités de la forêt locale, avec un rendement médiocre entre 30 et 40 %, ce qui signifie environ sept arbres sur dix brûlés pour rien !

Je rejoins donc les préconisations essentielles de gouvernance, pour que ces choix soient collectifs et partagés, comme bien sûr ceux d'établir, en matière de production de bioressources, des critères de durabilité environnementale, économique et sociale, ou d'appliquer aux ressources utilisées les principes de l'économie circulaire.

Je salue ce projet d'avis qui pose le cadre d'une bioéconomie durable, le travail de mes collègues Jean-David Abel et Marc Blanc, ainsi que l'ensemble de la section de l'environnement. Je serai heureuse de voter pour ».